

BIOLOGISTES ET PERSONNEL SCIENTIFIQUE ASSIMILÉ

(CNP : 2121)



Un **baccalauréat** en biologie ou dans une discipline connexe est exigé des biologistes.



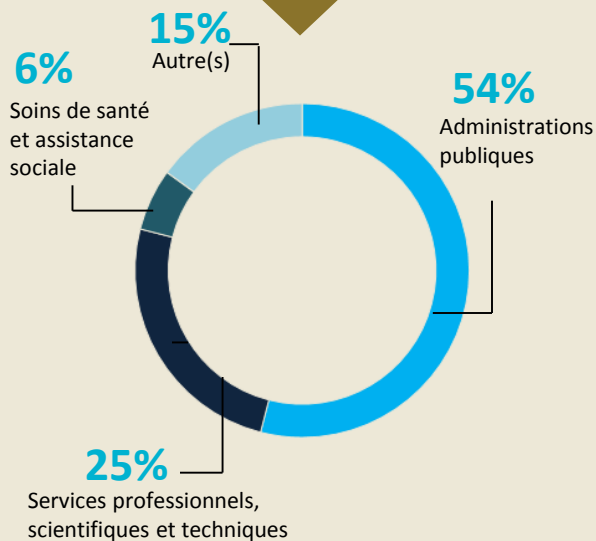
Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **satisfaisantes**

Les biologistes et personnel scientifique assimilé font des recherches de base et des recherches appliquées pour approfondir les connaissances sur les organismes vivants, gérer les ressources naturelles et mettre au point de nouvelles pratiques et de nouveaux produits dans les domaines de la médecine et de l'agriculture. Ils travaillent dans des laboratoires ou sur le terrain pour le gouvernement, des agences de consultation en environnement, des sociétés exploitantes de ressources et de services d'utilité publique, des compagnies de produits chimiques, pharmaceutiques et biotechniques ainsi que dans des établissements de santé et d'enseignement.



Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Emploi selon le secteur



Exemples d'appellation d'emplois

Bioinformaticien

Pharmacologue

Histologiste

Fonctions principales:

- planifier et effectuer des études sur l'environnement ainsi que sur la population, la répartition, la structure, les caractéristiques fonctionnelles et le comportement des plantes et des animaux;
- effectuer des études sur les répercussions écologiques et environnementales et rédiger des rapports;
- étudier, identifier et classier des plantes et des animaux;
- faire des expériences sur la croissance, l'hérédité et la reproduction des plantes et des animaux;
- rédiger des rapports et des plans pour la gestion des ressources renouvelables;
- superviser, s'il y a lieu, des technologues et des techniciens en biologie ainsi que d'autres scientifiques.



97

Demande prévues
2017-2026

34,00 \$

Salaire médian par
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.